

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 3 janvier 2023 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

## EN UN SEUL LOT

Un immeuble sis à **NEUILLY SUR MARNE (93330)**

94 rue Gaston Navailles

Cadastré section AC numéro 160, lieudit « 94 rue Gaston Navailles » pour une contenance 05 ares 09 centiares

**Une MAISON D'HABITATION** élevée sur sous-sol comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 8 juillet 2020 :

- Au sous-sol : pièce à usage de salon, cuisine
- Au rez-de-chaussée : couloir de distribution, salle de bains avec WC, chambre, cuisine avec accès au toit terrasse, cage d'escalier menant au 1<sup>er</sup> étage

- Au 1<sup>er</sup> étage : palier, trois chambres

Cabanon - JARDIN

*Selon même PV, les lieux sont occupés par la propriétaire.*

**Dépendance sous le toit terrasse comprenant** : première partie à usage de cuisine, couloir de distribution, une chambre avec une pièce d'eau en enfilade, WC.

*Selon même PV, la dépendance est occupée et serait louée.*

Le tout d'une superficie de **89,76 m<sup>2</sup>**.

Cette vente a lieu à la requête de **La Société EUROTTRISATION**, Société Anonyme au capital de 684.000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY, sous le numéro 352.458.368, dont le siège social est sis 12 rue James Watt - Immeuble Le Spallis - 93200 SAINT-DENIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ès qualité de représentant du **Fonds Commun de Titrisation CREDINVEST, Compartiment CREDINVEST 2**, venant aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, société anonyme au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée sous le numéro 379 502 644 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, en vertu d'un contrat de cession de créances en date du 29 AVRIL 2019, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 110.000 € (CENT DIX MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 11.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 7 novembre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

▶ À Maître **Myriam CALESTROUPAT**, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, **TEL. 01.48.58.17.06**, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/08076)

▶ Sur INTERNET : [www.licitor.com](http://www.licitor.com) [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 16 décembre 2022 de 14h30 à 15h00**